



La Celle Saint-Cloud

20.10.2026

Liste des délibérations de la séance du Conseil Municipal en vertu de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'an deux mille vingt-six, le 15 octobre, le conseil municipal légalement convoqué le 9 octobre 2026 s'est réuni dans la salle du conseil municipal de la mairie de La Celle Saint-Cloud sous la présidence de Monsieur Richard LEJEUNE, Maire.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs : Richard LEJEUNE, Maire, Sylvie d'ESTEVE, Anne CHAPELET, Pierre QUIGNON-FLEURET, Florina POPA, Othman NASROU, Valérie LABORDE, Mohamed KASMI, Blandine BEAUPAIN, Emmanuel TAMBRUN, (maires adjoints), Laurent BOUMENDIL, Anne-Sophie MARADEIX, Bruno BAYLE, Mathilde JORROT, Alexis LABORIA, Séverine PEREZ, Mahaba AL QAHWACHI, Isabelle JOUËT-PASTRÉ, Adrien BONIN, Audrey AUBER, Philippe LERIN, Pulchérie KOUAMÉ, Blaise VIGNON, Dominique PAGES, Nathalie ZULIANI, Antoine HULOT, Carmen OJEDA-COLLET, Stéphane MICHEL, Pascale ASKENFELD, Sébastien LECLER (*conseillers municipaux*).

Absents excusés : Olivier DELAPORTE, Danielle RAVILLION, Laurent DUFOUR, Jean-François BARATON, Jany WOLFF, Séverine PEREZ absente lors des six premières délibérations.

Absents :

Procurations : Olivier DELAPORTE donne pouvoir à Sylvie d'ESTÈVE, Danielle RAVILLION donne pouvoir à Mathilde JORROT, Laurent DUFOUR donne pouvoir à Valérie LABORDE, Jean-François BARATON donne pouvoir à Dominique PAGES, Jany WOLFF donne pouvoir à Mohamed KASMI,

Secrétaire de séance : Mahaba AL QAHWACHI (*conseillère municipale*).

1. Désignation d'un membre à la commission municipale permanente Aménagement - Bâtiments - Transports.
Approuvé à l'unanimité.
2. Désignation d'un membre à la commission municipale permanente Finances - Affaires générales - Vie économique - Commerce.
Approuvé à l'unanimité.
3. Désignation d'un représentant du Conseil municipal au sein du conseil d'administration du lycée professionnel Lucien RENE DUCHESNE (LR Duchesne).
Approuvé à l'unanimité.
4. Désignation d'un représentant du Conseil municipal au sein du conseil d'établissement de la Villa d'Epidaure.
Approuvé à l'unanimité.
5. Fixation des montants des indemnités de fonctions des élus.
Approuvé à l'unanimité.
6. Fixation d'une majoration aux indemnités de fonctions des élus.
Approuvé à la majorité par 29 votes pour et 5 votes contre Dominique PAGES, Jean-François BARATON, Nathalie ZULIANI, Antoine HULOT, Carmen OJEDA-COLLET.
7. Actualisation de l'autorisation de programme n°2025-002 et de crédit de paiement pour la rénovation du gymnase Corneille
Approuvé à l'unanimité.

8. Vote de l'indemnité de maniement des fonds.
Approuvé à l'unanimité.
9. Modification du tableau des effectifs
Approuvé à la majorité par 30 votes pour et 5 abstentions Dominique PAGES, Jean-François BARATON, Nathalie ZULIANI, Antoine HULOT, Carmen OJEDA-COLLET.
10. Mise en place d'un contrat d'apprentissage.
Approuvé à l'unanimité.
11. Subvention exceptionnelle à l'école Maternelle Marie CURIE,
Approuvé à l'unanimité.
12. Approbation du règlement intérieur Famille Plus
Approuvé à l'unanimité.
13. Adoption du nouveau règlement intérieur du Relais Petite Enfance (RPE)
Approuvé à l'unanimité.

La séance est levée à 21h39

Vu pour être publié sur le site internet de la commune et affiché conformément aux dispositions de l'article L. 2121-25 CGCT.



Le Maire, par délégation

Sylvie d'ESTÈVE